

Humour

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **11 (1983)**

Heft 40

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-240932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En attendant, bon vent et meilleurs vœux à ces bons vivants ajoulots.

AUX FRANCHES MONTAGNES, l'Amicale "Le Taignon" s'est dotée d'un nouveau comité qui paraît disposé à aller de l'avant. Ici plus qu'ailleurs encore on sent le besoin d'être épaulé tant financièrement qu'au point de vue organisation. Après quelques contacts une certaine hésitation sur le plan romand se ressent. Ce coin de terre jurassienne où tout est imbu de liberté appréhende-t-il de s'engager à fond ? Toute organisation qu'elle soit nationale ou familiale sans oublier les régions comporte des sacrifices, mais aussi une certaine discipline qui sont régis par des règlements subordonnés aux lois civiles, c'est pourquoi nous disons aux Taignons, unissons-nous pour sauver nos patois, et ce, sans arrière-pensée.

H. Bron

HUMOUR

Deux mille-pattes se rencontrent, un jour, dans la rue d'un petit village.

– Que fais-tu? questionne le premier.

– Eh bien! c'est visible. Je fais les cent pas...

– Y a-t-il dans votre famille d'autres cas de myopie? demande l'ophtalmologiste à son jeune client.

– Heu... eh bien!... mon père ne m'a jamais reconnu.

Un commerçant bruxellois, lassé de procéder à de fastidieux échanges de marchandises, a mis cette affiche dans son magasin: «Les maris venant choisir des papiers peints doivent, désormais, produire une autorisation écrite dûment signée par leur épouse».

Il rentre de l'école et s'écrie:

– Maman, j'ai eu dix.

– Bravo mon chéri, et en quoi?

– Deux en calcul, quatre en dictée, trois en histoire et un en dessin.

– Et dire qu'à ton âge, tu sais tout juste compter jusqu'à dix, mais enfin que veux-tu faire dans la vie?

– Arbitre de boxe, M'sieur...

Au conseil de révision:

– Docteur, j'ai un certificat qui prouve que je suis malade, je suis un grand nerveux... si l'on crie, je saute.

– Très bien, vous serez versé dans les parachutistes.

Au tribunal:

– Voyons, mon garçon, avec qui préfères-tu rester, ton père ou ta mère?

– Avec celui qui gardera la voiture, M'sieur.

– J'adore les bébés, dit une jeune fille à l'une de ses amies.

– Moi aussi! Quel dommage que ça déshonore...

Un journal de province a publié cette demande d'emploi insolite: «Dame sérieuse cherche place pour garder vaches ou soigner vieillard».